



RAPPORT
2020



Les actes de la Semaine des Forêts Tunisiennes

Du 9 au 14 Novembre 2020

أسبوع الغابات التونسية
2020

LA SEMAINE DES FORÊTS TUNISIENNES

الغابات منبع الحياة



Présentation du WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de près de 6 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1995 le WWF Afrique du Nord agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses ingénieurs et le soutien de ses donateurs, le WWF Na mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les habitants dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Pour découvrir nos projets sur le terrain, rendez-vous sur : @ WWFTunisie

Ensemble, nous sommes la solution.

Merci aux équipes du WWF Tunisie et pour leurs partages d'expériences.

Document dédié à La semaine des forêts tunisiennes, édité en Janvier 2021



www.wwf.tn



[/wwftunisie](https://www.facebook.com/wwftunisie)



[/wwftunisie](https://www.instagram.com/wwftunisie)



[@wwftunisie](https://twitter.com/wwftunisie)

Restitution de la Semaine des Forêts Tunisiennes du Du 9 au 14 Novembre 2020

Avant-propos

La Semaine des Forêts Tunisiennes est un événement organisé par la Direction Générale des Forêts et le WWF Afrique du Nord. Cet événement s'est étalé sur une semaine, du 09 au 13 Octobre, sur la plateforme Zoom, dans le cadre de la fête nationale de l'arbre. Pendant cette semaine, plusieurs ateliers/formations/webinaires ont été offerts à ceux qui sont passionnés par la nature en général et les forêts en particulier, et qui sont engagés envers leur conservation.

Différents thèmes ont été abordés, notamment les projets de développement forestier, les partenariats pour le développement du secteur forestier et pastoral, la biodiversité et la conservation des forêts, les partenariats public-privé, la cogestion des forêts, les plans de développement communautaire, le développement des filières, les chaînes de valeur des produits forestiers & forêts et les changements climatiques, avec l'intervention d'experts de renom.



COMITÉ SCIENTIFIQUE :



M. Mohamed Boufaroua
Directeur Général des Forêts
DGF

Diplômé Ingénieur du Génie Rural des Eaux et des forêts de l'ENGREF de France, Docteur Ingénieur en gestion des ressources naturelles, Recruté depuis 1986, M. Boufaroua a acquis une expérience de la planification, la conception et de la mise en œuvre de projets de gestion des ressources naturelles (irrigation, gestion intégrée des ressources en eau, reboisement et pâturages, lacs collinaires, ouvrages de collecte, projets de qualité des eaux, défense et restauration des sols, contrôle de l'érosion et de la désertification, infrastructures rurales, gestion agricole intégrée...) ainsi que les composantes connexes (octroi de crédits aux petits agriculteurs, création de tissus associatifs informels, mobilisation de main d'œuvre de la population vulnérable (contrat-programme pour argent contre travail), actions de formation, suivi-évaluation...) moyennant des approches participatives multicritères tout en Assurant la synergie entre les différentes parties prenantes (bailleurs de fonds, institutions internationales, organismes nationaux, ONGs, techniciens, personnels et experts en charge des projets, bénéficiaires et populations rurales...).



M. Jamel Kailen
Directeur du développement
sylvopastoral
DGF

Détenteur d'un diplôme d'ingénieur en Eau et Forêts de l'ENFI Salé Maroc et d'un diplôme d'ingénieur d'Etat principal en Eau et Forêts, spécialité économie forestière de l'ENFI Salé Maroc, M. Kailen a rejoint la DGF depuis 1995. M. Jamel Kailen s'est spécialisé dans les domaines du développement socio-économique et partenariat avec la population forestière, du développement et gestion des écosystèmes pastoraux, de la lutte contre la désertification, du changement climatique, du reboisement forestier et la plantation pastorale, du développement et gestion des écosystèmes alfatiers, de l'inventaire forestier et pastoral, de la gestion des projets de développement forestier, du partenariat public-privé pour le développement du secteur forestier, et de la planification et le développement des stratégies du secteur forestier.



M. Ezzeddine Taghouti
Directeur de la Conservation
des Forêts
DGF

Ingénieur en chef, M. Ezzeddine Taghouti a intégré la DGF depuis 1984 et a occupé plusieurs postes, notamment au sein du CRDA Zaghouan où il était ingénieur adjoint à l'arrondissement des forêts, au sein de la DSP où il était chargé de la section des graines et des pépinières forestières et du suivi de la campagne de reboisement. M. Taghouti a également occupé des postes, de chef de service, S/Directeur et Directeur à l'unité de gestion du PGIF entre 2002 et 2019. Il est actuellement Directeur de la Conservation des Forêts.



Mme Hela Guidara
Sous-Directrice de la Chasse
des Parcs Nationaux
DGF

Mme Hela Guidara détient un diplôme d'ingénieur national ainsi qu'un master de recherche en lutte contre la désertification de l'Institut National Agronomique de Tunis (INAT). Elle travaille au sein de la DGF depuis 2005. Durant sa carrière, elle a beaucoup évolué, passant de Chef de Service de la Délimitation, Chef de Service de la Chasse des Parcs Nationaux et des Réserves Naturelles, à Sous-Directrice de la Chasse des Parcs Nationaux.



M. Faouzi Maamouri
Directeur du WWF
Afrique du Nord

Représentant du WWF en Afrique du Nord depuis plus de 25 ans, le parcours de M. Maamouri a varié dans plusieurs domaines d'intervention, notamment la gestion de projets de conservation de l'environnement, la planification, l'éducation environnementale ainsi que l'accompagnement technique des consultants au sein de l'ONG.

M. Faouzi Maamouri a aussi été engagé dans le développement de l'écotourisme avec les communautés locales dans les pays de l'Afrique du Nord, la conservation et gestion des zones humides et de l'eau douce, l'implication de la communauté dans la gestion et la conservation des ressources naturelles en Afrique du Nord, la sensibilisation du public et l'éducation environnementale (formelle et informelle).

Sans oublier le volet de renforcement des capacités des gestionnaires (forestiers, zones humides, marines) et des dirigeants d'ONGs de la région, M. Maamouri a su développer une bonne connaissance de la présence institutionnelle des organisations travaillant en Méditerranée et dans le monde arabe.



M. Sami Dhouib
Chef du programme Paysages
et Changements Climatiques
WWF Afrique du Nord

M. Sami Dhouib détient un diplôme d'ingénieur principal en agronomie "Protection des végétaux" et d'un DEA en sciences de l'environnement. Il a acquis une expérience dans les domaines de l'écologie et de la protection de l'environnement, le développement et la mise en œuvre des projets de gestion et d'aménagement des sites naturels et des aires protégées (conception des projets, recherche de fonds, gestion des projets et renforcement des capacités des gestionnaires des sites naturels et des ONGs nationales et régionales en Afrique du Nord pour la sauvegarde des ressources naturelles). M. Dhouib a rejoint le WWF Afrique du Nord de 1996 à 2001, pour le réintégrer de 2006 jusqu'à présent.

Comité d'organisation :



الإدارة العامة
للغابات

- M. Jamel Kailen - DGF
- M. Ezzeddine Taghouti - DGF
- Mme Hela Guidara - DGF
- M. Faouzi Maamouri - WWF NA
- M. Sami Dhouib - WWF NA
- Mme Yosr Nehdi - WWF NA
- Mme Fatma Haddad - WWF NA
- Mme Safa Ayari - WWF NA
- Mme Sabrine Jartouh - WWF NA
- M. Wassim Amdrous - WWF NA

Vision

Lundi 09 Novembre 2020:

Discours d'ouverture de la Semaine des Forêts Tunisiennes

- **Mme Akiçaa Bahri** - Ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche
- **M. Mohamed Boufaroua** - Directeur Général des Forêts
- **M. Faouzi Mâamouri** - Directeur du Fonds Mondial Pour la Nature, WWF NA

Le secteur forestier - Une nouvelle vision de développement

- Partenariat Public-Privé - **M. Fatine ELeuch** - DGF
- La Cogestion des forêts - **M. Chedli Kara** et **M. Sahbi Bedhief** - DGF
- Chaînes de valeur des produits forestiers et développement des filières **Mme Raja Abid** et **M. Chedli Kara** - DGF
- Forêts et Changements climatiques - **M. Kamel Aloui** - DGF

Projets

Mardi 10 Novembre 2020:

Première session : Les Projets de développement forestier

- Projet de gestion intégrée des forêts - **M. Chedli Kara** - DGF/JICA
- Projet de gestion intégrée des paysages - **Mme Sihem Haj Ameer**
- Programme d'adaptation aux changements climatiques dans les territoires vulnérables en Tunisie - **M. Mohamed Chamseddine Harrabi** - DGAFTA

Deuxième session : Cinquantième anniversaire de L'ISP Tabarka

L'institut Sylvopastoral de Tabarka ISPT 50 ans (1970-2020) au service des forêts Tunisiennes.

Développement

Mercredi 11 Novembre 2020:

Première session : Partenariats pour le développement du secteur forestier et pastoral

- Municipalité de l'Ariana, L'Association des Amis des Forêts de Rimel, L'association Réseau Enfants de la Terre, L'ONG APPEL, ROTARACT Hammam-Lif, Scout Hammam-Lif, JEUNES SCIENCES, ATTF, L'ONG ATLAS

Deuxième session : Conservation des Plantes Patrimoniales

- Flore patrimoniale des zones humides temporaires d'eau douce en Tunisie - **Mme Amina Daoud** - Faculté des Sciences de Tunis
- Conserver les plantes patrimoniales de Garâa Sejenane et la réserve naturelle Dar Fatma - **M. Sami Dhouib** - WWF NA
- Améliorer les connaissances sur la flore de l'île de Djerba et l'état de conservation de ses espèces patrimoniales - **Mme Zeineb Gharabi** - REACT/INAT
- Conserver en herbier la flore de Tunisie et élaborer un outil d'aide à son identification - **Mme Zeineb Gharabi** - REACT/INAT

Biodiversité

Jeudi 12 Novembre 2020 :

Première session : Biodiversité et conservation des forêts

- Protection des forêts – **M. Samir Bel Haj Salah** – DGF
- Biodiversité et protection des forêts – **M. Zouheir Ben Salem** – DGF
- Dépérissement du chêne liège – **M. Habib Ben Jamaa**
- L'accord CITES – **M. Jamel Tahri** - DGF
- Evaluation des valeurs et bénéfices des aires protégées – **M. Sami Dhouib** - WWF NA
- Application de la recherche à la gestion des aires protégées et la conservation des espèces sahel-sahariennes – **Mme Marie Petretto** – Marwell Wildlife
- Réintroduction de la gazelle de l'Atlas en Tunisie – **M. Abdelkader Jebali** - TWCS
- Une initiative régionale Ramsar pour la conservation des Zones Humides ; label ville Ramsar – **Mme Sana Mzoughi** - MedWet
- Arbres et oiseaux – **M. Hédi Issa** - AAO

Deuxième session: Jeunes & biodiversité

- Introduction sur la biodiversité, enjeux et menaces, présentation du projet BIODIV2030 – **Mme Yosr Nehdi**, WWF NA
- Le cadre national et international de la biodiversité et l'intégration des jeunes – **M. Mohamed Ali Ben Temessek**, Ministère des affaires locales et de l'environnement
- Engagement et travail des jeunes avec le WWF en Afrique - **Mme Zipporah Musyoki Webola**, WWF International
- De la passion à la nature à l'action avec les jeunes en Afrique : Une jeune passionnée de l'environnement nous parle de son expérience avec le réseau des jeunes en Afrique pour la nature – **Mme Oliviah Tawarar** - Africa Youth for Nature Network.
- Lutter contre le changement climatique : les défis du changement climatique en Tunisie et l'engagement des jeunes – **Mme Essia Guezzi**, WWF NA

Recherche

Vendredi 13 Novembre 2020 :

Recherche & Développement dans le secteur forestier

- La formation liée à la recherche-développement – **M. Lamjed Toumi** - ISPT
- Quelques résultats des travaux de recherche pour le développement des parcours et lutte contre l'ensablement – **M. Mohamed Neffeti** - IRA MEDENINE
- Développement et mise en valeur des plantations d'eucalyptus en Tunisie – **M. Larbi Khouja** INRGREF
- Expérience pilote de développement sylvopastoral à Zaghouan - **M. Mounir Louhaichi** – ICARDA

Restitution de la Semaine des Forêts Tunisiennes



Journée 1

Lundi 09 Novembre 2020

La journée d'ouverture de la Semaine des Forêts Tunisiennes a été consacrée à la présentation de la nouvelle vision de développement du secteur forestier, une vision que nous voulons innovante et durable. Les présentations ont tourné, entre autres, autour du partenariat public-privé, la cogestion des forêts, les plans de développement communautaire, dans le cadre de la nouvelle stratégie des forêts en Tunisie 2014-2025.

Nombre de participants : 181

LA SEMAINE DES FORÊTS TUNISIENNES
Du 9 au 14 Novembre

أسبوع الغابات التونسية

WEBINAR
9 Novembre 2020
10h00

1 SESSION

UNE NOUVELLE VISION DE DÉVELOPPEMENT POUR LE SECTEUR FORESTIER

- Partenariat public-privé
- La cogestion des forêts
- Les plans de développement communautaire, et développement des filières et chaînes de valeur des produits forestiers
- Forêts et changements climatiques

• Mme. Aïcha Bahri
Ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche

• M. Mohamed Boufarous
Directeur Général des Forêts

• M. Faouzi Maamouri
Directeur du Fonds Mondial Pour la Nature WWF NA

2020
LA SEMAINE DES FORÊTS TUNISIENNES
Du 9 au 14 Novembre

Première édition

INSCRIVEZ-VOUS ET REJOIGNEZ LE WEBINAIRE



Discours d'ouverture



Mme Akiçaa Bahri
Ministre de l'Agriculture,
des Ressources Hydrauliques et de la Pêche

Titulaire d'une maîtrise en gestion et comptabilité de l'École des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax, M. Bahri est enseignante à l'Institut National de l'Agriculture de Tunis (INAT). Elle a fait un parcours académique et professionnel assez riche qui a été couronné par sa nomination en tant que Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources hydrauliques en Tunisie en 2020.

Depuis ses débuts, Mme Akiçaa Bahri a su travailler sur les thématiques qui touchent directement et indirectement à la préservation de la nature et des ressources naturelles.

« Mesdames, messieurs, chers participants,

J'ai le plaisir de participer avec vous dans ce premier jour de la Semaine des Forêts Tunisiennes qui se tient à distance à l'occasion de la célébration de la fête nationale de l'arbre 2020. A cette occasion, je voudrais adresser mes remerciements et mes gratitudes à tous ceux qui se joignent à nous dans cette célébration et soutiennent les programmes du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche pour le développement des forêts et des parcours.

« Environ 80% des forêts appartiennent au domaine forestier de l'Etat et 1 million d'habitants vivent dans et à proximité des forêts ».

En Tunisie, les forêts et parcours naturels couvrent près de 1/3 de la superficie totale du pays et s'étendent sur une superficie de 5,7 millions d'hectares, dont 1,3 million de forêts et 4,4 million de parcours naturels. Environ 80% des forêts appartiennent au domaine forestier de l'Etat, avec 500 km sur les zones frontalières. Le taux de couverture forestière est actuellement estimé à 8,44 % alors qu'il n'était que de 2,5 % à l'indépendance. Environ 1 million d'habitants vivent dans et à proximité des forêts. Le secteur forestier contribue à hauteur de 25% des besoins fourragers et assure environ 7 millions de jours de travail par an. Il contribue à hauteur de 30% du revenu familial moyen de ces habitants des zones forestières.

Le secteur forestier comprend les plus importantes réserves génétiques animales et végétales. On dénombre environ 2200 variétés végétales et 500 variétés animales, il contribue à l'équilibre écologique grâce à un réseau de réserves comprenant 17 parcs nationaux, 27 réserves 3 naturelles et 256 zones humides dont 41 d'importance mondiale RAMSAR.

Nouvelle stratégie de développement forestier 2015-2024

Mesdames, messieurs, chers participants,

Le partenariat et l'investissement représentent une orientation future stratégique pour valoriser les ressources forestières. Dans ce contexte, le Ministère est en charge de mettre en œuvre des projets de développement intégré tels que le Projet de Gestion Intégrée des Forêts financé par la Coopération Japonaise et le Projet de Gestion Intégrée des Paysages financé par la Banque Mondiale. Ces projets se basent sur une approche participative pour un développement socio-économique et l'amélioration des conditions de vie de la population forestière. Ainsi, avec la nouvelle stratégie de développement forestier 2015-2024, le soutien social, économique et matériel sont devenus d'une importance primordiale pour promouvoir les ressources forestières. Le plan de développement 2016-2020 a été la première étape de mise en œuvre de la stratégie de développement et de gestion durable du secteur forestier et pastoral. De nouveaux éléments ont été mis en œuvre tels que le partenariat public-privé, la cogestion, la valorisation de clairières forestières, les contrats d'investissement et le développement des écosystèmes alfatiers et réserves naturelles.

«Le secteur forestier contribue à hauteur de 25% des besoins fourragers et assure environ 7 millions de jours de travail par an. Il contribue à hauteur de 30% du revenu familial moyen de ces habitants des zones forestières».

« الغابات منبع الحياة »

La célébration de la fête nationale de l'arbre cette année s'organise sous le slogan « الغابات منبع الحياة » les forêts, source de vie » et malgré les circonstances épidémiologiques que traverse notre pays, un programme intégré a été mis en place, basé sur l'utilisation de tous les moyens de communication disponibles pour sensibiliser le grand public et, surtout, les enfants et jeunes sur l'importance de l'arbre pour créer un environnement sain pour la vie de l'Homme.

Établir un véritable partenariat de soutien au reboisement

Des initiatives ont également été menées pour établir un véritable partenariat de soutien au reboisement avec les administrations, les 4 municipalités, les ONGs, les activistes de l'environnement et les associations intervenant dans le domaine forestier, avec l'engagement de nos services centraux et régionaux à fournir gratuitement les plants et l'accompagnement technique nécessaire. Et dans le cadre d'encourager les initiatives de reboisement et en application du décret 702 de l'année 2000, un prix national de boisement sera octroyé aux trois premiers candidats ayant mené des projets réussis. Aussi, dans son programme de célébration de la fête de l'arbre, le Ministère va mener une campagne de sensibilisation dans les établissements scolaires et les centres de jeunes dans l'objectif de les sensibiliser sur l'importance de l'arbre pour l'environnement et l'économie du pays.

nous apprécions cette collaboration entre la direction générale des forêts et le wwf bureau d'afrique du nord pour l'organisation de cet événement.

le programme de cette semaine comprend des thèmes innovants et j'espère que les discussions qui seront menées entres les participants contribuera à :

- appuyer les orientations stratégiques du secteur forestier et pastoral dans notre pays.

- renforcer le partenariat public-privé pour promouvoir l'investissement et la valorisation des ressources forestières et pastorales.

- lancer une plateforme de communication entre tous les intervenants dans le domaine forestier et appuyer la recherche et développement.

En conclusion, je saisis cette occasion pour remercier toutes les institutions et les organisations nationales et internationales pour leur coopération et leurs soutien continu, technique et financier, aux efforts du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche pour développer le secteur forestier et pastoral. »

«l'utilisation de tous les moyens de communication disponibles pour sensibiliser le grand public et, surtout, les enfants et jeunes sur l'importance de l'arbre pour créer un environnement sain pour la vie de l'Homme».

Discours d'ouverture



M. Mohamed Boufaroua
Directeur Général des Forêts

« *Honorables invités, chers partenaires, chers collègues,*

C'est pour moi un grand honneur d'être présent parmi vous aujourd'hui dans les travaux de la Semaine des Forêts Tunisiennes qui se tient du 09 au 14 Novembre 2020. Le but de ces journées est de mettre en exergue le rôle primordial des forêts et des parcours, de sensibiliser sur l'importance de préserver ce trésor de la biodiversité, et d'échanger sur les différentes formes de partenariat, le conserver et le valoriser.

« الغابات منبع الحياة »

Cette année, nous célébrons la Semaine des Forêts Tunisiennes sous le thème : « les forêts, source de vie »

Ce thème nous invite à rappeler l'importance des forêts Tunisiennes (y compris les parcours) qui couvrent 34% du territoire national.

En effet, ce patrimoine est d'une valeur économique estimée à 237 millions de Dinars et génère une valeur annuelle estimée à environ 150 millions de Dollars de biens et services. Les forêts abritent 8 à 10% de la population totale, soit environ 800 à 1 million de personnes et renferment 44 aires protégées et 41 zones classées sites Ramsar. L'estimation de la contribution du secteur des forêts et parcours au PIB national s'élève à 1,5%.

Les forêts et les parcours jouent un rôle majeur dans la conservation de la biodiversité, la protection des eaux et des sols et l'atténuation du changement climatique, et offrent plus de 1/3 des besoins du cheptel en unités fourragères.

En outre, les activités liées à la foresterie et aux parcours offrent entre 5 et 7 millions de jours de travail par an, soit l'équivalent de 17 500 emplois permanents qui bénéficient à environ 100 000 ménages.

L'estimation de la contribution du secteur des forêts et parcours au PIB national s'élève à 1,5%.

Les activités liées à la foresterie et aux parcours offrent entre 5 et 7 millions de jours de travail par an, soit l'équivalent de 17 500 emplois permanents qui bénéficient à environ 100 000 ménages.

Mesdames et messieurs,

Le contexte changeant interpelle une réflexion sur le rôle, les fonctions et les approches de l'administration forestière en Tunisie qui a, de tous temps et dans la mesure de ses capacités, tenté d'intégrer dans ses politiques de nouvelles dimensions imposées par le contexte national et international.

En effet, dès 1988, le nouveau Code Forestier s'est davantage intéressé aux populations forestières en cherchant à les impliquer graduellement dans la cogestion des ressources forestières. Les initiatives d'instaurer de nouveaux modèles de gestion se sont dès lors succédées.

Ceci étant, une série d'études et d'évaluations analytiques sur le secteur des forêts et des parcours, réalisée par la Direction Générale des Forêts (DGF) du Ministère de l'agriculture, avec l'appui de divers bailleurs de fonds, a permis de définir une nouvelle stratégie de développement et de gestion durable des forêts et des parcours 2015-2024 qui vise à ce que "les ressources forestières et pastorales de la Tunisie soient restaurées et gérées activement et efficacement dans le long terme moyennant la bonne gouvernance de tous les biens, services et valeurs qu'elles recèlent, dans l'intérêt (i) de la conservation de la biodiversité, (ii) la lutte contre la dégradation des terres et l'atténuation des effets des changements climatiques", (iii) du bien-être socio-économique des populations concernées et de l'économie nationale.

Avec cette nouvelle stratégie 2015-2024, le partenariat et l'investissement représentent une orientation future stratégique pour valoriser les ressources forestières, et le soutien social, économique et matériel est devenu d'une importance primordiale pour promouvoir les ressources forestières.

Ainsi, de nouveaux éléments ont été mis en œuvre tels que le partenariat public-privé, la cogestion, la valorisation de clairières forestières, les contrats d'investissement et le développement des écosystèmes alfatiers et réserves naturelles.

«Le PGIP offre une opportunité pour créer une dynamique sociale en milieu forestier et offrir des opportunités d'emploi pour les différentes franges de la population, notamment les jeunes et les femmes, permettant ainsi l'amélioration des conditions de vie des ménages et la lutte contre le chômage».

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche met en œuvre, depuis décembre 2017, le Projet de Gestion Intégrée des Paysages (PGIP) financé par un prêt de la Banque Mondiale et dont l'objectif de développement est d'améliorer la gestion des paysages et l'accès aux opportunités économiques pour des communautés ciblées dans les régions du Nord-Ouest et Centre-Ouest en Tunisie.

Ce concept d'opportunités économiques qui se concentre principalement sur le rôle des marchés pour générer des incitations et les façons dont les ménages et les communautés partagent - d'une manière plus équitable et durable - les avantages dérivés d'une prospérité régionale, d'une gestion durable des paysages, de l'accès aux emplois et à de meilleures conditions de vie.

Le PGIP offre une opportunité pour créer une dynamique sociale en milieu forestier et offrir des opportunités d'emploi pour les différentes franges de la population, notamment les jeunes et les femmes, permettant ainsi l'amélioration des conditions de vie des ménages et la lutte contre le chômage.

Une meilleure gouvernance qui concilie les besoins du développement social et la durabilité des écosystèmes

L'importance de ce projet réside dans le fait qu'il traite des zones vulnérables et complexes. La définition et la mise en œuvre d'une approche qui concilie à la fois les besoins du développement social et économique, et la nécessité d'assurer la durabilité de ces écosystèmes, n'est pas une tâche facile. Et je suis persuadé qu'avec le concours de tous, le PGIP, avec ses aspects innovants, y contribuera effectivement.

La nouvelle vision du secteur forestier nécessite une meilleure adaptation de l'administration forestière au rôle grandissant et aux fonctions multiples qui lui sont attribués. Elle ambitionne, d'une part, à une meilleure gouvernance du secteur. D'autre part, elle engage la Direction Générale des Forêts dans l'effort national d'après-révolution d'équilibrer l'économie du pays, instaurer un développement local auto-soutenu sous la garantie constitutionnelle de la décentralisation des pouvoirs et assurer la conservation des écosystèmes et de la biodiversité.

En effet, l'adaptation du cadre institutionnel et juridique et le renforcement des capacités de l'Administration Forestière est déjà un axe stratégique de la stratégie de développement et de gestion durable des forêts et des parcs 2015-2024 et constitue le socle de base pour la mise en œuvre de l'ensemble des composantes, programmes et activités de la nouvelle stratégie et l'atteinte de l'ensemble de ses objectifs techniques, socio-économiques et environnementaux.

Etant pleinement consciente de cette nécessité, la Direction Générale des Forêts du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, a initié les démarches de réorganisation de l'administration forestière et de révision du code forestier et les efforts de toutes les parties prenantes sont concentrés pour y avancer.

Enfin, je voudrais adresser mes vifs remerciements à l'ensemble des partenaires qui ne cessent d'agir énergiquement en faveur des forêts tunisiennes»

M. Mohamed Boufaroua

Discours d'ouverture



M. Faouzi Mâamouri
Directeur du Fonds Mondial Pour la Nature WWF NA

« **Bienvenue à toutes et à tous,**

Le Fonds Mondial pour la Nature bureau d'Afrique du Nord remercie énormément la Direction Générale des Forêts, Madame la Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources hydrauliques ainsi que tous les participants pour leur engagement envers la Semaine des Forêts Tunisiennes qui se tient virtuellement.

À travers cette semaine, nous aurons la possibilité de travailler conjointement avec les parties prenantes, notamment l'administration, le ministère ainsi que la société civile, sur la préservation des forêts.

Notre collaboration avec la Direction Générale des Forêts dure depuis plus de 20 ans maintenant dans plusieurs domaines, notamment l'aménagement et le développement des aires protégées parce que cela est considéré comme objectif phare commun entre le WWF et la DGF. Nous pouvons citer quelques exemples dans ce sens, comme celui de Feija et Jbel Chitana dans plusieurs régions du Nord-Ouest de la Tunisie.

Il est aussi très important de mentionner que nous travaillons main dans la main avec les communautés locales dans ces régions et c'est ce qui rend notre collaboration avec les communautés locales spéciale et unique en son genre. Nous avons également travaillé sur l'éducation environnementale et la communication sur les forêts, et je peux citer comme exemple la toute dernière campagne digitale contre les incendies des forêts que nous avons lancée dernièrement et qui oeuvre à partager des messages de sensibilisation afin de préserver nos ressources forestières en Tunisie.

En outre, depuis presque 5 ans, nous avons commencé à faire un travail de réflexion sur la faisabilité de créer des emplois dans le domaine forestier et le domaine naturel. En effet, nous avons mis en place des activités destinées aux jeunes dans ce sens et je peux citer l'exemple de l'initiative Green Jobs qui a œuvré à accompagner un groupe d'entrepreneurs dont les startups et activités tournent autour de l'économie verte.

Notre collaboration la plus récente avec la DGF tourne autour de la certification et le développement des produits officiellement certifiés.

La recherche scientifique et la préservation de certaines espèces de plantes naturelles ont également été au centre de notre travail effectué d'une manière conjointe.

Voici donc un petit résumé des multiples activités, axes d'intervention et projets sur lesquels nous travaillons aux côtés de la Direction Générale des Forêts en Tunisie.

Je vous remercie pour votre attention et bienvenue, encore une fois, à tous les participants à la Semaine des Forêts Tunisiennes».

**«Depuis plus d'une décennie
nous entretenons des relations
avec les communautés locales
spéciales et unique en son
genre».**

M. Faouzi Maamouri

Le secteur forestier

Une nouvelle vision de développement

Partenariat public-privé



La Semaine des Forêts
Tunisiennes 2020

أسبوع الغابات التونسية

Une nouvelle
vision de
développement

LE SECTEUR FORESTIER

Partenariat public-privé



M. Fatine ELeuch

*Directeur du développement
socio-économique de la population
forestière - DGF*

«PACTE POUR UNE TUNISIE VERTE»



«Les objectifs stratégiques du partenariat entre le secteur public et le secteur privé sont de développer des emplois et des services pour le secteur forestier dans le développement économique et social des habitants des forêts tout en préservant l'équilibre environnemental.

Parmi les mécanismes les plus importants disponibles pour activer ce partenariat :

- La conclusion d'accords de comportements participatifs et intégrés avec des groupes de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche dans le cadre d'expériences modèles dans les domaines du projet de comportement intégré pour le spectateur dans les régions moins développées financé en coopération avec la Banque Mondiale.

- La conclusion de contrats de partenariat avec diverses institutions dans le cadre d'une « Charte pour une Tunisie verte » dans le domaine du boisement, de la lutte contre la désertification, de la gestion durable des forêts et de la valorisation des produits forestiers.

- L'attribution des licences de résidences temporaires au droit forestier de l'Etat pour réaliser des projets d'aménagement des forêts, des pâturages, de l'apiculture, et des installations de concentration pour l'eau, l'électricité, le gaz et les télécommunications ...

- La conclusion de contrats contraignants avec le droit de l'État interdit avec les investisseurs pour réaliser :
 - Des projets de développement des forêts et des parcours,
 - L'élimination des pépinières pour produire des semis forestiers et semi-forestiers,
 - Promouvoir l'écotourisme,
 - La création de zones de pêche et développement des captures».

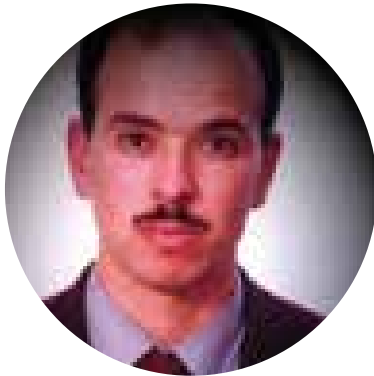
Présentation sur : <https://drive.wwf.tn/s/BqBj7DeFqi6LiEC>

Contact

Fatine Eleuch
eleuchf@yahoo.fr

LE SECTEUR FORESTIER

La cogestion des forêts



M. Chedli Kara

*Directeur du Projet de Gestion
Intégrée des Forêts (PGIF) - DGF*

«Plus d'investissements,
plus d'emplois, plus de
durabilité écologique et
plus de recettes
d'exportation»

Les trois piliers de la durabilité (environnemental, économique, social) semblent être des valeurs inconciliables en milieu forestier mais restent très interdépendantes. Les potentialités en ressources naturelles (produits forestiers ligneux et non ligneux) et humaines (capital humain et savoir-faire locaux) offrent de fortes possibilités de développement économique dans le milieu forestier en Tunisie.

La stratégie de développement durable des forêts et des parcours 2015-2024 vise l'optimisation de la contribution des forêts et des parcours au développement socio-économique des régions forestières et pastorales et à l'économie nationale ainsi qu'une valorisation durable des ressources forestières et pastorales.

L'approche d'Analyse de Chaînes de Valeurs Ajoutées ACVA appliquée aux produits forestiers ligneux et non ligneux va permettre l'augmentation de la valeur économique de ces produits locaux par la qualité, la performance en conformité aux standards en vue de plus de valeur ajoutée au niveau du pays et des recettes d'exportation (plus d'investissements, plus d'emplois, plus de durabilité écologique et plus de recettes d'exportation).

Le financement des plans d'investissements stratégiques et la mise en œuvre de solutions concrètes selon trois catégories :

- (1) les propositions de réformes et de politiques publiques,
- (2) les investissements publics,
- (3) les investissements privés.

LE SECTEUR FORESTIER



M. Sahbi Bedhief
Sous-directeur réglementation - DGF

CHAÎNES DE VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS ET DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

«Le code des forêts modifié a approuvé par la loi n° 20 de 1988 du 13 avril 1988, un ensemble de principes de base qui sont les suivants :

- Considérant le patrimoine forestier comme une richesse nationale et soulignant la nécessité de le protéger et de le développer afin de parvenir au développement économique et social, et obligeant chaque citoyen à contribuer à son expansion et à sa préservation,
- Classer les travaux visant à protéger le sol national de la désertification et à développer les ressources forestières et pastorales parmi les travaux qui ont le caractère d'intérêt national et à en profiter avec l'encouragement de l'État sous forme de subventions, de prêts, d'aides en nature ou d'autres types d'encouragements,
- Permettre à ceux qui ont le droit d'utiliser les forêts de se rassembler dans le cadre d'associations forestières ayant un intérêt commun visant à intégrer les habitants des forêts en les engageant dans des actions visant à protéger et à développer la propriété forestière de l'État et à exploiter ses ressources.

Le code des forêts comprenait également un ensemble de mesures techniques et de mesures visant à développer le secteur forestier, à organiser son exploitation et sa préservation, à protéger la faune dans son environnement naturel et à réglementer l'abus de la chasse

sauvage, en plus de simplifier les procédures administratives pour permettre au citoyen de mener à bien ses affaires de la manière la plus simple sur la base que le principe de la liberté et de l'octroi est l'exception.

Cependant, depuis l'entrée en vigueur de cette revue en avril 1988, certaines lacunes et problèmes qui ont empêché la réalisation des objectifs souhaités ont été clarifiés, notamment en ce qui concerne l'intégration des habitants de la forêt dans les plans de développement liés au secteur forestier et leur participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de divers programmes de développement en plus des difficultés. Ce qui est soulevé au niveau structurel et organisationnel de ces associations, qu'elles soient au sein des sociétés d'intérêt commun ou au sein des groupements organisés de développement, par la loi n° 43 du 10 mai 1988 relative aux complexes de développement dans le secteur agricole et de la pêche, vise principalement à sécuriser les besoins des propriétaires et exploitants d'agriculteurs et de pêcheurs marins. C'est l'un des moyens de production et de services liés à toutes les étapes de production, de transformation, de fabrication et de commerce associés à ce secteur.

En outre, le code des forêts actuel ne contenait pas de dispositions permettant à l'État d'obtenir des encouragements pour intensifier la production de matériaux non ligneux, et ces dispositions incitatives se limitaient à une augmentation de la production de bois et de fourrage, tandis que les produits non ligneux issus des forêts de notre pays montrent l'importance d'intensifier sa production et de la valoriser peut jouer un rôle important et majeur dans l'avancement de l'aspect économique et social de la population forestière, étant donné que la stratégie actuelle de développement du secteur forestier, ainsi que les plans de développement successifs, ont souligné la nécessité de prendre en charge les produits forestiers non ligneux dans le magazine actuel.

Afin d'éviter les lacunes évoquées, il est proposé de réviser les chapitres 3, 7, 15, 18, 24, 25, 26, 43, 44, 55, 56, 69, 73, 74, 75, 78, 112, 141, 142 et 222.

Les modifications les plus notables proposées dans l'approbation comprennent les dispositions suivantes :

- Ajout d'une définition légale des produits forestiers non ligneux,
- Permettre aux structures locales de développement des forêts et des parcours d'acquérir des produits forestiers en tournant dans la limite de 20%, afin de leur permettre de contribuer facilement à l'exploitation et à la valorisation de ces produits en raison de leurs capacités limitées,
- Restructuration de la population forestière et organisation de celle-ci en structures locales de mise en valeur des forêts et des parcours émanant des détenteurs d'usufruits ou de ceux qui s'occupent de la préservation et de la mise en valeur des forêts et des parcours et de l'exploitation de leurs ressources. Ils sont constitués selon les arrangements en vigueur selon leur classification,
- Approbation de la possibilité de conclure des accords entre le Ministère en charge des forêts et les structures locales pour le développement des forêts et des parcours leur permettant de contribuer à la réalisation du développement durable des forêts et des parcours et à l'exploitation des ressources forestières et pastorales et leur valorisation dans leurs zones d'intervention, définissant les obligations des deux parties.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de gestion intégrée aux scènes moins développées financé par la Banque Mondiale dans le cadre d'un accord de prêt approuvé en vertu de la loi n° 53 du 4 juillet 2017 portant approbation de l'accord de prêt conclu le 22 avril 2017 entre la République tunisienne et la Banque internationale pour la reconstruction. Et Al-Tameer pour financer le projet de gestion intégrée dans les régions les moins développées,- Suppression des mesures incitatives prises par l'Etat dans le cadre des forêts pour développer les forêts et les parcours pour les produits non ligneux, et non seulement la réalisation des travaux destinés à augmenter la production de bois et de fourrage,

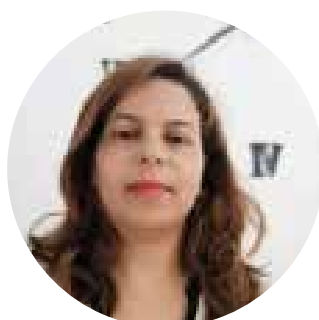
- Clarifier les zones soumises au régime de résidence du pays forestier, avec une proposition de prolonger la durée maximale de résidence temporaire de 5 ans à 10 ans, en fonction de la nature des projets de développement forestier et pâturage, et d'étendre ces zones pour inclure le boisement forestier et pastoral pour intensifier la production de bois, non ligneux et fourrager, la production en pépinière et la création de pâturages permanents, et une définition précise du terme (aménagement des forêts et des parcours),
- Les exigences sont distinguées dans un chapitre distinct de l'occupation temporaire et leurs superficies sont contrôlées par une décision du Ministre chargé des forêts,
- Révision du titre de la cinquième section du chapitre quatre du premier titre du Code forestier comme suit : « Sur les structures locales de développement des forêts et des parcours »,
- Augmenter la valeur des péchés dus aux infractions forestières pour renforcer la dissuasion et protéger la richesse forestière».

Contact: sahbi_ghi@hotmail.com

LE SECTEUR FORESTIER



M. Chedli Kara
Directeur du Projet de Gestion
Intégrée des Forêts (PGIF)
DGF



Mme Raja Abid
Chef de service UGO/PGIP
DGF

PRÉSENTATION SUR CHAÎNES DE VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS ET DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

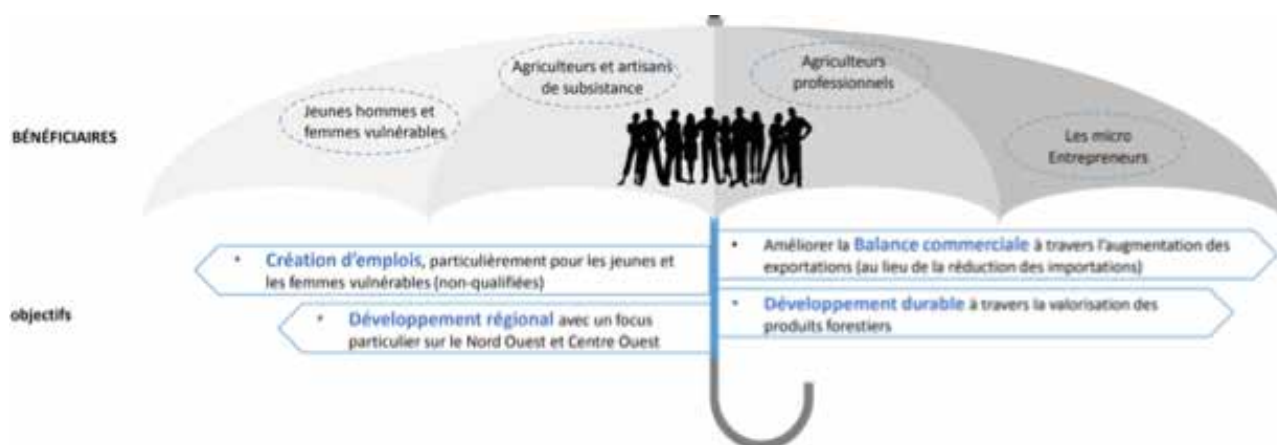
Le développement des chaînes de valeur est lancé par la Task Force pour le Développement des Chaînes de Valeurs et Clusters (TFDCVC).

La TFDCVC est chargée d'une mission d'intérêt général consistant en l'appui au développement de chaînes de valeur et clusters en Tunisie et ce, dans l'objectif ultime de renforcer la compétitivité des entreprises tunisiennes à fort potentiel de création d'emplois et de croissance, notamment dans les régions défavorisées. Plus particulièrement, la TFDCVC fournit un appui technique aux parties prenantes pour mener des dialogues public-privé fondés sur des analyses rigoureuses pour identifier les principaux freins empêchant les chaînes de valeur ciblées de se développer pleinement ;

et, en conséquence, élaborer des plans/stratégies spécifiques de développement et de renforcement des chaînes de valeur.

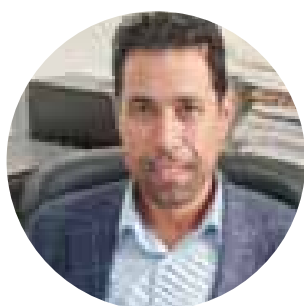
Le développement des chaînes de valeur se fera en trois étapes :

- Identification et priorisation des chaînes de valeur,
- Mise en place des services techniques permettant de réaliser un diagnostic des marchés et de chaînes de valeur, d'élaborer des plans d'action pour l'investissement (PAI) stratégique et de venir en soutien à l'unité de gestion de projet pour la préparation des sous-projets d'investissements.



Contact: abidraja2007@yahoo.fr

LE SECTEUR FORESTIER



M. Kamel Aloui
Chef de service de l'inventaire forestier
DGF

PRÉSENTATION SUR LES FORÊTS ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le secteur forestier joue un rôle primordial dans l'atténuation de l'impact du changement climatique à travers les différentes activités forestières menées. La Direction Générale des Forêts (DGF) a veillé à instaurer une gestion durable des forêts et des parcours conformément aux politiques environnementales menées à travers le troisième axe de la stratégie nationale de développement et de gestion durable des forêts et des parcours 2015-2024.

La DGF, en coordination avec les structures concernées du Ministère de l'environnement, a adopté de nombreuses initiatives internationales sur le changement climatique et a participé à diverses conférences internationales dont la plus importante est la conférence annuelle des parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le secteur forestier contribue à la mise en œuvre des engagements pris par la Tunisie dans l'Accord de Paris sur le climat pour activer ses contributions déterminées au niveau national (CDN). La DGF s'est aussi engagée dans l'adaptation des systèmes transparents liés au suivi et évaluation des réalisations nationales pour atténuer l'impact du changement climatique.

La DGF cherche également à attirer des financements en faveur du climat pour mettre en œuvre les divers programmes et activités, principalement liés à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, inclus dans la stratégie nationale de développement et de gestion durables des forêts et des parcours. Citons comme exemple le Projet de Gestion Intégrée des Forêts (PGIF) financé par l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale et le lancement de la mise en œuvre du Projet de Gestion Intégrée des Paysages (PGIP), financé par la Banque Mondiale.

Présentation sur : <https://drive.wwf.tn/s/Z7e5xMMZ7LJDXC6>

Contact: aloui.kamel77@gmail.com



Journée 2

Mardi 10 Novembre 2020

Pendant la deuxième journée de la Semaine des Forêts Tunisiennes, nous avons discuté les projets de développement forestier. L'Institut Sylvopastoral de Tabarka a également été à l'honneur puisqu'il fête ses cinquante ans cette année. Des étudiants et enseignants, actuels et anciens, ont participé à la session pour rendre hommage à l'ISPT.

Première session : Les projets de développement forestier
Nombre de participants : 107

LA SEMAINE DES FORÊTS TUNISIENNES
 Du 9 au 14 Novembre

أسبوع الغابات التونسية

1ère Session 10h00
PROJET DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER
 • M chedli kara / JICA
 • M chedli kara / JICA
 • DGACTA
 Facilitateur: Fatine El Euch

2ème Session 14h00
CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ISP TABARKA
 Facilitateur: Kamel Tounsi

WEBINAR
 10 Novembre 2020
 zoom

Jour 2

Première édition
 2020
 LA SEMAINE DES FORÊTS TUNISIENNES
 Du 9 au 14 Novembre

INSCRIVEZ-VOUS ET REJOIGNEZ LE WEBINAIRE

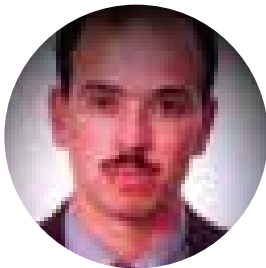
Les projets de développement forestier

أسبوع الغابات التونسية 2020



Restitution de la Semaine des Forêts Tunisiennes - Journée 2 : Mardi 10 Novembre 2020
Première session: Les projets de développement forestier

Projet de Gestion Intégrée des Forêts (PGIF)



M. Chedli Kara
Directeur du Projet de Gestion Intégrée des Forêts (PGIF)
DGF

Le Projet de Gestion Intégrée des Forêts phase II, cofinancé par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), a pour objectif d'assurer une gestion durable des forêts par la mise en œuvre d'activités intégrées de plantation et de gestion des forêts, la conservation des eaux et du sol, ainsi que le développement des communautés dans cinq gouvernorats (Béja, Jendouba, Le Kef, Siliana et Zaghouan), contribuant ainsi à la conservation environnementale et à l'amélioration du niveau de vie de la population locale.

Le projet contribue ainsi à la réalisation des quatre Objectifs de Développement Durable (ODD1, 5, 13 et 15). En terme d'avancement physique des activités prévues du projet, les valeurs cibles sont, dans la plupart des cas, atteintes. Le taux de décaissement une année avant sa clôture prévisionnelle est de 72 %. Cependant, il serait possible d'obtenir une prolongation en raison des difficultés rencontrées suite à la pandémie du Covid-19.

Programme d'adaptation aux changements climatiques dans les territoires vulnérables en Tunisie



Mme Sihem Haj Ameur
Chef de service UGO/PGIP



M. Med Chamseddine Harrabi
Directeur du projet PACT - DGAFTA

Dans un contexte tunisien marqué par des changements socioéconomiques, politiques et écologiques, la gestion des ressources naturelles ne peut plus se faire sans la participation active de tous les acteurs. La Direction Générale de l'Aménagement et la Conservation des Terres Agricoles (DGAFTA) a élaboré sa nouvelle stratégie nationale à l'horizon 2050, fondée sur un nouveau mode d'intervention. Le projet PACTE est conçu pour tester les principes et l'outil de cette stratégie. Son objectif est de contribuer au développement durable à travers la gestion rationnelle des ressources naturelles et la mise en place des mécanismes de bonne gouvernance des ressources naturelles et du développement territorial.

Le PACTE est financé par l'AFD, avec une contribution du FFEM et concerne six territoires dans cinq gouvernorats. Il adopte une approche territoriale inclusive basée sur les principes d'instaurer des espaces de dialogue avec les populations



et faire de l'action de la gestion des ressources naturelles une affaire économique. Celle-ci passe par la mise en place des plateformes de planification concertée, la constitution des comités de territoires rattachés aux commissions permanentes des conseils municipaux et la création d'un nouveau métier, « le chargé d'appui au développement rural », responsable de l'animation de ces plateformes.

Contact: M. Med Chamseddine Harrabi
chamsharrabi@gmail.com

Cinquantième anniversaire de L'ISP Tabarka



**L'Institut Sylvopastoral de Tabarka (ISPT),
50 ans 1970-2020
au service des forêts Tunisiennes**

M. Lamjed Toumi
Directeur de l'ISPT



Présentation de l'institut

L'ISPT, acronyme de l'Institut Sylvo-Pastoral de Tabarka, est l'unique établissement d'enseignement supérieur et de recherche scientifique en foresterie. Il dispose d'un staff d'enseignants/chercheurs de haut niveau scientifique et d'une qualité humaine appréciable.

La formation des cadres forestiers a été institutionnalisée en 1970 par la création de l'Institut Sylvo-Pastoral de Tabarka. Cet établissement a joué pleinement son rôle dans la formation de forestiers bien adaptés aux conditions des forêts tunisiennes. En effet, la majorité des spécialistes du domaine forestier en exercice (décideurs, techniciens, ingénieurs, agents d'exécution) et des secteurs annexes sont des sortants de notre établissement, certains ont eu l'occasion de poursuivre leurs études supérieures à l'étranger.

D'après les inventaires statistiques, ces cadres forestiers ont permis de faire passer le couvert forestier de 2,5 % de la surface totale du pays, juste après l'indépendance, à environ 7% courant 2011.

A travers le temps, les compétences des enseignants de l'établissement ont été confirmées, avec une grande ouverture sur les compétences internationales et une capacité d'adaptation pour mieux répondre au besoin du marché de l'emploi.

Un projet d'évolution de l'ISPT en Ecole d'Ingénieurs est en cours et devrait répondre à des objectifs multiples et est un besoin stratégique du pays en plus d'un projet de création d'un master professionnel en cours d'élaboration.

L'emplacement de l'établissement dans une ambiance forestière est un atout supplémentaire de sa réussite dans sa mission, en plus du sérieux de tous les membres de sa famille, étudiants, personnel et enseignants que je tiens à encourager à continuer à faire rayonner et évoluer leur établissement de mieux en mieux.

Contact: M. Lamjed Toumi
lamjed81@hotmail.fr



Journée 3

Mercredi 11 Novembre 2020

La première session de la troisième journée de la Semaine des Forêts Tunisiennes a été consacrée à l'étude des possibilités de partenariats public-privé pour le développement du secteur forestier et pastoral en Tunisie, avec la participation de représentants de la société civile, du secteur privé, de municipalités et de l'administration forestière au niveau national, régional et local.

Lors de la deuxième session, un atelier sur la conservation des plantes patrimoniales a été donné, notamment les plantes patrimoniales des zones humides de la Tunisie, la préservation des plantes patrimoniales de Dar Fatma, Garâa Sejenane et Djerba ainsi que la réhabilitation et la numérisation de l'herbier de l'Institut National Agronomique de Tunis.

Organismes représentés :

- Municipalité de l'Ariana
- Association des Amis des Forêts de Rimel
- L'association Réseau Enfants de la Terre
- L'ONG APPEL
- ROTARACT Hammam-Lif
- Scout Hammam-Lif
- JEUNES SCIENCES
- ATTF
- L'ONG ATLAS.

LA SEMAINE DES FORÊTS TUNISIENNES
Du 9 au 14 Novembre

أسبوع الغابات التونسية

1ère Session 10h00
PROJET DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER
• M chedli kara / JICA
• M chedli kara / JICA
• DGACTA
Facilitateur: Fatine El Euch

2ème Session 14h00
CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ISP TABARKA
Facilitateur: Kamel Tounsi

WEBINAR
10 Novembre 2020
zoom

Première édition
2020
LA SEMAINE DES FORÊTS TUNISIENNES
Du 9 au 14 Novembre

INSCRIVEZ-VOUS ET REJOIGNEZ LE WEBINAIRE

Nombre de participants Première session : 101



La Semaine des Forêts
Tunisiennes 2020

أسبوع الغابات التونسية

Conservation des Plantes Patrimoniales



Mme Amina Daoud Bouattour
*Professeur à la Faculté
des Sciences de Tunis*

Flore patrimoniale des zones humides temporaires d'eau douce en Tunisie

En Tunisie, les zones humides temporaires d'eau douce sont essentiellement concentrées dans la région Kroumirie-Mogods, au Nord-Ouest du pays. Ce sont des milieux peu profonds caractérisés par une alternance régulière de phases inondées et de phases exondées. Cette particularité en fait des habitats riches en une flore rare qui y est inféodée. Car de faible superficie, et hébergeant une flore de très petite taille, ces zones humides sont mal connues et, donc, fortement menacées par l'anthropisation.

Les travaux de recherche menés depuis 2006 par une équipe de botanistes de la FST, de l'INAT, de la FLAH-Manouba, et de L'ISE-Monptellier, ont mis la lumière sur le patrimoine écologique inestimable que constitue la flore des zones humides temporaires d'eau douce de notre pays. Ce patrimoine est riche de plus de 50 plantes rares ou/et endémiques et, pour la plupart menacées, certaines classées dans la Liste Rouge de l'Afrique du Nord, de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Les enjeux conservatoires exceptionnels de cette flore et de ses habitats ont amené l'UICN à classer plusieurs de ces milieux comme Zones Importantes en Plantes (ZIP), et Zones Clés pour la Biodiversité.

Contact Mme Amina Daoud :
daoudamina200@yahoo.fr

Mme Zeineb Gharabi
*Professeur à l'Institut National
Agronomique de Tunis (INAT)*



Améliorer les connaissances sur la flore de l'île de Djerba et l'état de conservation de ses espèces patrimoniales

« Améliorer les connaissances sur la flore de l'île de Djerba et l'état de conservation de ses espèces patrimoniales » est un projet conduit par l'association de développement durable, la Recherche en Action (REACT), en partenariat avec l'Association de Sauvegarde de l'île de Djerba (ASSIDJE), la Faculté des Sciences de Tunis, l'INAT, Tunisian Ecotourism Network (TEN) et le WWF NA. Il est financé par le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF). Le projet vise :

- (1) l'élaboration d'un herbier et d'un guide illustré représentatifs de la flore de l'île et l'identification des espèces patrimoniales
- (2) la conservation de l'endémisme stricte à l'île de Djerba, *Limonium formosum*, à travers le suivi de sa population, sa multiplication ex situ et l'élaboration du plan de création participatif de sa micro-réserve
- (3) l'information et la sensibilisation de la population locale sur la flore de l'île de Djerba et sa sauvegarde et la formation de cinq associations locales à la conservation et au suivi de *Limonium formosum*.

Conserver en herbier la flore de Tunisie et élaborer un outil d'aide à son identification

Conserver en herbier la flore de Tunisie et élaborer un outil d'aide à son identification est un projet financé par le Programme de Micro Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/ FEM) et conduit par l'association de développement durable la Recherche en Action REACT en collaboration avec l'Association Tunisian Ecotourism Network (TEN), la Faculté des Sciences de Tunis (FST), L'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT) et le WWF Afrique du Nord. Le projet est pluridisciplinaire (botanique, écologie, systématique, bio-informatique...) et s'intègre dans le contexte de sauvegarde de la biodiversité floristique de la Tunisie. Il vise la réhabilitation et la numérisation des échantillons de l'herbier de l'INAT, représentatifs de la majorité de la flore de la Tunisie, et leur conservation dans un herbier répondant aux normes de conservation internationales, fonctionnelles, dynamiques, durables et consultables en ligne.

Contact Mme Zeineb Gharabi
zghrabi@yahoo.fr



M. Sami Dhouib
Chargé du programme Paysage
et changements climatiques - WWF NA

Conservation des plantes patrimoniales de Garâa sejenane et la réserve naturelle Dar Fatma

Le projet SAVE PLANTS « Conserver les plantes patrimoniales de Garâa Sejenane et Dar Fatma » a été développé par le WWF Afrique du Nord en partenariat avec l'association de développement durable, la Recherche en Action-REACT, en collaboration avec la Faculté des Sciences de Tunis (FST) et l'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT) et financé par le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques – CEPF.

Ce projet concerne la conservation des espèces patrimoniales de deux zones d'importance pour plantes ZIPs ; Garâa Sejenane et la réserve naturelle Dar Fatma. Le projet SAVES PLANTS, d'une durée de trois ans vise à :

- (1) assurer le suivi et la conservation des plantes patrimoniales des deux ZIPs ainsi que la gestion de leurs habitats à travers le développement d'un protocole de conservation des plantes in & ex situ, l'élaboration des fiches techniques pour le suivi et les essais de multiplication des plantes, la création de deux herbiers (Garâa Sejenane et Dar Fatma) et d'une collection de semences
- (2) sensibiliser et renforcer les capacités des gestionnaires des aires protégées dans le suivi et la conservation des plantes, initier les jeunes doctorants à l'élaboration de projets pour la conservation des plantes et les jeunes étudiants à la botanique à travers Flora Week (camps d'une semaine pour la systématique)
- (3) élaborer le plan de gestion de la réserve naturelle de Dar Fatma
- (4) élaborer une charte de suivi de la gestion conservatoire des plantes patrimoniales de Garâa Sejenane et d'un dossier pour sa classification comme premier site Ramsar privé en Tunisie.

Contact Mr.Sami Dhouib:
sdhouib@wwfna.org





Journée 4

Jeudi 11 Novembre 2020

La biodiversité a été le thème principal de cette quatrième journée. Les partenaires de la DGF, à savoir le WWF NA, Marwell Wildlife, TWCS, AAO et MedWet, ont donné des présentations sur la stratégie de lutte contre les incendies, la protection des forêts, la gestion des aires protégées ainsi que la conservation des zones humides et le patrimoine ornithologique des forêts Tunisiennes.

Un atelier de formation sur le plaidoyer en faveur de la biodiversité a été organisé, pendant la seconde session, dans le cadre du projet BIODDEV2030. L'objectif final étant la création d'un réseau de jeunes tunisiens de la biodiversité « Tunisia Youth Biodiversity Network » qui contribuera aux efforts de plaidoyer et de dialogue, pour inclure les préoccupations des jeunes dans les discussions et les engagements volontaires à porter à la 15ème réunion de la conférence des parties à la convention sur la diversité biologique- COP15.

LA SEMAINE DES FORÊTS TUNISIENNES
Du 9 au 14 Novembre

أسبوع الغابات التونسية

1ère Session 10h00
Partenariats pour le développement du secteur forestier et pastoral
Facilitateur: Adel Sakouhi

2ème Session 14h30
Conservation des Plantes Patrimoniales
Facilitateur: Sami Dhoulb

WEBINAR
11 Novembre 2020

2020
dernière édition

LA SEMAINE DES FORÊTS TUNISIENNES
Du 9 au 14 Novembre

INSCRIVEZ-VOUS ET REJOIGNEZ LE WEBINAIRE

La protection des forêts

M. Samir Bel Haj Salah

*Sous-directeur protection des forêts
DGF*



La présentation s'est articulée autour de trois axes thématiques allant d'une évaluation de la saison estivale 2020, les leçons tirées jusqu'à l'introduction des nouvelles perspectives à suivre pour l'aide à la décision destinée à la prévention et la lutte contre les feux de forêts. Durant la saison estivale 2020, une superficie totale endommagée est estimée à 2657 ha dont 2440 ha de forêts et maquis ou garrigues à travers 494 incendies contre une moyenne annuelle (2011-2019) évaluée à 3823 ha dont 3760 ha de forêts et maquis ou garrigues à travers 295 éclosions de feux. Il convient de signaler que, malgré le dédoublement du nombre de feux comparé à la moyenne, les propagations ont été maîtrisées grâce à un dispositif d'intervention bien amélioré, par l'adoption de postes avancés permettant de raccourcir les délais d'intervention, moyennant un parc d'équipements roulants et de lutte qui vient d'être rénové et un plan opérationnel qui définit les rôles des parties prenantes. Toutefois, bien que cette approche ait montré ses preuves, d'autres actions restent à développer, notamment celles liées à l'infrastructure de prévention et de lutte, dont l'importance reste largement en dessous des normes appliquées en forêts méditerranéennes.



En effet, et à l'exception des postes de vigie existants, dont le rôle est l'alerte précoce pour les premiers secours, l'importance des pistes DFCI, des coupures de combustibles et des points d'eau reste à développer pour combler les déficits évalués à 36% pour les pistes, 48% pour les coupures de combustibles et 74% pour les points d'eau. Parallèlement, le recours aux systèmes d'information pour la protection, la gestion et le développement des ressources forestières devient une nécessité absolue pour disposer d'outils d'aide à la décision. Dans ce contexte, des expériences modèles initiées par la DGF ont été introduites aux services

forestiers régionaux telles que le choix des emplacements des postes avancés sur des cartes numériques, la digitalisation des limites parcellaires des forêts aménagées, la détection des zones d'ombre échappant à la visibilité des postes de vigie, la sectorisation des limites relevant de chaque gardien de massif ...etc. Cette technique a permis de disposer d'un système d'information géographique moyennant des outils libres de droit et dont l'usage est relativement facile d'accès. Il a été recommandé, dans cet esprit, de généraliser l'opération élaborée au CRDA du Kef sur le reste des gouvernorats.



La Semaine des Forêts
Tunisiennes 2020

أسبوع الغابات التونسية

Biodiversité et protection des forêts



M. Zouheir Ben Salem
Chef de service protection des forêts
DGF

Le volet Recherche & Développement a joué un rôle primordial dans la prévention et la protection des forêts contre les maladies. En effet, la coordination et la collaboration entre les différents intervenants, à savoir la Direction Générale des Forêts, l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts, la Régie d'Exploitation des Forêts, l'Institut Sylvo-Pastoral de Tabarka et les Arrondissements des forêts, permettent de mettre en place une stratégie de surveillance continue de la santé des forêts par le suivi des alertes signalées de dépérissement des Forêts et une base de données suite à des itinéraires d'investigations qui ont été établis en étroite collaboration avec les responsables forestiers des régions pour visiter les massifs forestiers dépérissants.

C'est ainsi que des diagnostics de la situation phytosanitaire des forêts de chêne liège dans la région de Ain Draham et de pin d'Alep dans la région de Kasserine ont été effectués. Des résultats de ces investigations et des conclusions sont mis en valeur pour des recommandations et des perspectives déclinant par la suite en plans opérationnels et en guides d'orientation pour les gestionnaires des espaces forestiers en matière de surveillance de l'état sanitaire des forêts.





M. Mohamed Lahbib Ben Jamâa
Directeur Général - DGPCQA

Dépérissement du chêne liège

La situation phytosanitaire de la subéraie de Bellif, au Nord-Ouest de la Tunisie et l'impact du dépérissement sur l'accroissement du liège ont été évalués. Les caractéristiques dendrométriques (hauteur totale de l'arbre et du fût, diamètres du tronc à 1,30 m et du houppier) et d'exploitation (démasclage, épaisseur du liège) ont été relevées sur 172 arbres. Cette vieille futaie est dominée par des arbres élancés, à large tronc, à l'état végétatif moyen. Les arbres ont en moyenne 8,81 m de haut, 1 m de circonférence, avec un fût de 4,3 m de haut et un houppier de 5,4 m de diamètre, ce qui offre de grandes possibilités de production de liège. L'épaisseur moyenne du liège est de 2,91 cm. Plus de 59% des arbres étudiés ont été démasclés, dont 17% présentent des cicatrices faites lors du déliègeage (3 par arbre en moyenne).

La croissance en épaisseur du liège est corrélée positivement à la circonférence du tronc des arbres. Six facteurs affectent significativement la production de liège : dessèchement des rameaux, chancre carbonéux du tronc et des branches, écoulement noirâtre, éclatement de l'écorce, présence de pourriture ou de cavités et état sanitaire. Certains facteurs entraînent une perte de croissance en épaisseur du liège de 40% par rapport à la moyenne générale.



Présentation sur :
<https://drive.wwf.tn/s/X37CM6rwwfpXFpS>

Contact Mohamed Lahbib Ben Jemaâ:
benjamaaml@gmail.com



M. Jamel Tahri
Chef de service - DGF

L'Accord CITES

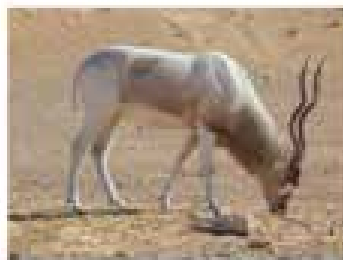
L'accord CITES vise à réglementer le commerce international des espèces menacées de faune et de flore sauvages. Il a été signé le 3 mars 1973 et est entré en vigueur le 1er juillet 1975. La République tunisienne a ratifié la convention conformément à la loi n° 12 du 11 mai 1974. Elle est donc le quatrième pays au monde à ratifier cette convention et le premier parmi les pays arabes.

Il convient de noter que l'article 8 de la Convention CITES oblige tous les pays qui l'ont ratifiée à prendre les mesures nécessaires pour adopter un cadre législatif et réglementaire en application des dispositions de cette convention.

Les autorités compétentes en Tunisie ont préparé un projet de loi national concernant la réglementation du commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Comme cela a été discuté par la commission de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du commerce ; Le 23 juin 2020.

En application des dispositions du Code forestier et de la décision du Ministre de l'Agriculture du 18 juin 1988 relative au contrôle des lois de base types des associations régionales de pêcheurs ; la mission de l'Association Régionale des Pêcheurs est de :

- Développer les ressources halieutiques et améliorer sa pratique
- Résister à toutes les violations des lois sur la chasse sauvage
- Créer un lien de solidarité entre tous ceux qui ont le droit de pratiquer la chasse sauvage
- Travailler au développement d'espèces animales de chasse locales en protégeant leurs œufs, incubateurs, nids et poussins
- Encourager la pratique du tourisme de pêche
- Encourager la formation de communautés désireuses de pratiquer un type particulier de chasse sauvage
- Conclusion d'une police d'assurance d'un montant illimité pour la durée de validité des licences de pêche détenues par les personnes concernées



Présentation sur : <https://drive.wwf.tn/s/mFS77GeM4kFwcyP>

Contact Jamel Tahri:
tahri_jamel@yahoo.fr

Evaluation des valeurs et bénéfices des aires protégées



M. Sami Dhouib
*Chargé du programme
Paysage et changements
climatiques - WWF NA*

L'outil d'évaluation des bénéfices et des valeurs des aires protégées/Protected Area Benefit Assessment Tool (PA-BAT), est un outil important utilisé pour identifier une gamme complète d'avantages actuels et potentiels de chaque aire protégée, y compris les défis liés à leur gestion. Il y a 22 valeurs au total qui évaluent les avantages légaux dérivés des aires protégées. Les valeurs sont organisées autour de neuf groupes principaux : la conservation de la nature, la gestion des aires protégées, la nourriture, l'eau, la culture, la santé et les loisirs, la connaissance, les services environnementaux et les matériaux. À l'aide de cette méthodologie, les participants à des ateliers évaluent la valeur économique et non-économique/de subsistance en termes d'avantages pour un éventail de parties prenantes. Les avantages sont évalués à partir de six niveaux possibles : aucun avantage ; avantages mineurs ou majeurs non-économiques/de subsistance ; avantage économique mineur ou majeur ; et bénéfice potentiel.

Le PA-BAT est principalement conçu pour être utilisé par les gestionnaires d'aires protégées qui travaillent avec les parties prenantes pour identifier les valeurs importantes et les avantages qu'ils apportent à un éventail de parties prenantes. Le projet « Evaluation des valeurs et bénéfices des aires protégées-PABAT » de l'Afrique du Nord a démarré au mois de Septembre 2017. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, une évaluation PABAT a été réalisée au niveau des 9 parcs nationaux en Tunisie (Jbel Zaghouan, Ichkeul, El Feija, Oued Ezzen, Jbel Serj, Zaghdoud, Dghoumes, Bouhedma, Sidi Toui), 8 parcs nationaux en Algérie (Tlemcen, Théniet El Had, Chréa, Djurdjura, Gouraya, Taza, Belezma et EL Kala) et 8 parcs nationaux au Maroc (Khenifiss, Haut Atlas Oriental, Houceima, Ifren, Dghoumes, Khenifra, Talassemrane et Toubkal). Des notes d'orientation et recommandations ont ensuite été élaborées pour aider les directions des parcs à utiliser les résultats de PA-BAT.



Application de la recherche à la gestion des aires protégées et la conservation des espèces sahélo-sahariennes



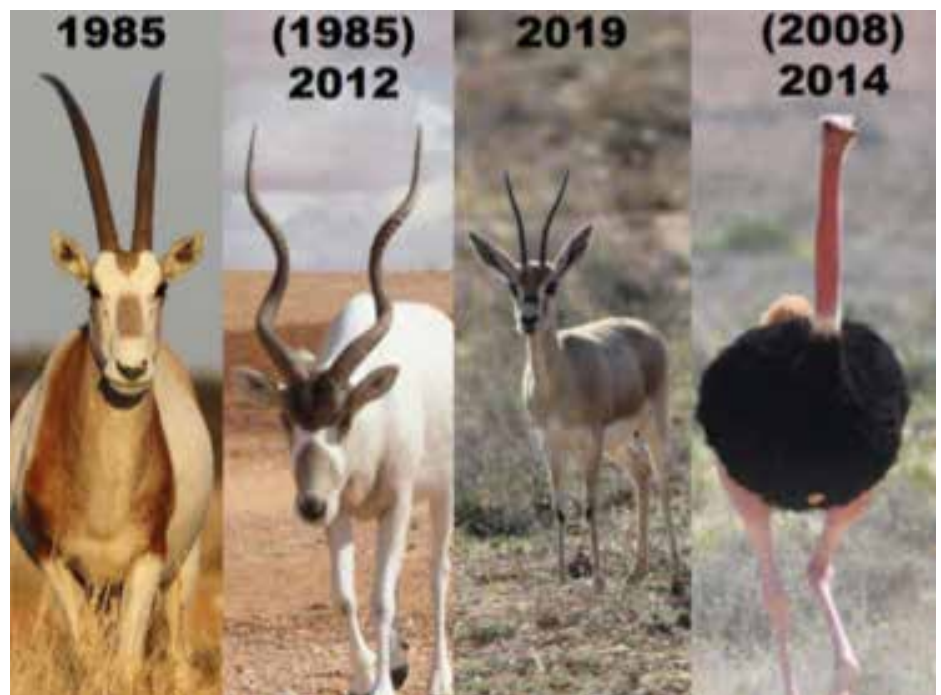
Mme Marie Petretto
Chercheuse - Marwell Wildlife

De nombreuses opérations de conservation se soldent par des échecs dont les causes ne sont pas toujours identifiées du fait du manque de planification documentée ou de mesure des indicateurs de suivi et évaluation. Depuis presque 40 ans, Marwell Wildlife a développé son activité à but non lucratif en proposant les compétences d'une équipe d'experts en différents domaines pour la réalisation d'objectifs de restauration d'écosystèmes et d'espèces menacées. A la fin des années 80, le Zoo de Marwell a donné à la Tunisie les dix premiers oryx réintroduits à Bou Hedma et la collaboration technique avec la DGF pour le programme national de Conservation Sahélo-saharienne a commencé. Fleurons de la stratégie nationale, huit aires protégées et six espèces emblématiques permettent de concilier des objectifs de gestion, scientifiques et socio-économiques. Un large éventail de partenaires institutionnels, académiques et privés contribuent à la réalisation des objectifs. Lorsque la recherche est taxée d'être un processus trop long, trop peu flexible, et dont les résultats sont parsemés d'incertitudes, comment satisfaire les objectifs des gestionnaires et les attentes de la société civile ? L'UICN propose une série de manuels multi-langues permettant de planifier efficacement des actions (www.iucn.org/publications). Dans le cas des opérations de déplacements d'animaux sauvages, la recherche trouve d'abord sa place dans la phase d'étude de faisabilité et d'évaluation des risques. Ainsi, avant d'introduire une espèce, la DGF et Marwell réalisent des transects saisonniers

permettant d'évaluer la qualité de l'habitat et son occupation, des enquêtes auprès des acteurs locaux et une revue des résultats contributifs publiés par d'autres chercheurs ou projets. Pour l'étude en cours de protection de l'Erg et de la gazelle des dunes (*G. leptoceros*), des transects aériens et terrestres (à chameaux ou à quad) sont réalisés. Les résultats sont présentés et discutés en comités d'experts ciblés et parties prenantes.

Lorsqu'une réintroduction est effectuée, il est ensuite indispensable d'en suivre l'évolution pour pouvoir détecter précocement les menaces d'échec et, le cas échéant, éviter de reproduire les mêmes erreurs. On peut mentionner le suivi des indicateurs démographiques (mortalités, naissances), l'évaluation à intervalle régulier de la diversité génétique de la population (en 2012 et 2022 pour l'Oryx, en 2017 pour l'Addax), le dépistage sanitaire (en collaboration avec l'IRVT, l'ENMV, l'Institut Pasteur et partenaires étrangers), l'étude comportementale et de la biodiversité. Depuis 2018, un

programme sans précédent de suivi par pièges photographiques a été instauré en partenariat avec les parcs de Dghoumes, Djebil, Bou Hedma et Sidi Toui. Les données sont analysées pour répondre aux questions pratiques des gestionnaires et validées scientifiquement par des publications en Peer-Review aussi souvent que possible. Le projet de réintroduction des antilopes inclut la création d'un modèle de projection de survie de la population (PVA) à long terme en fonction des options de gestion : ceci permet de mieux choisir les actions à accomplir. Une série d'exemples d'études menées est listée dans la présentation. Enfin, l'insertion de la recherche dans la gestion passe par la formation des jeunes (accompagnement des étudiants vétérinaires ou en écologie) et des professionnels (ateliers). Grâce à cette politique de partenariat et d'engagement à long terme, la Tunisie peut se vanter d'être un acteur-clé du retour d'espèces menacées dans leur habitat naturel, à l'instar de l'Oryx algazelle qui recolonise la Tunisie depuis plus de 30 ans.





La Semaine des Forêts
Tunisiennes 2020
أسبوع الغابات التونسية

Biodiversité
et conservation
des forêts

Réintroduction de la gazelle de l'Atlas en Tunisie



M. Abdelkader Jebali
*Professeur/Chercheur
Tunisia Wildlife
Conservation Society
(TWCS)*

La gazelle de l'Atlas (*Gazella cuvieri*) est une espèce endémique à l'Afrique du Nord. Largement répandue en Tunisie au début du XXème siècle, elle a vu son aire de répartition se réduire drastiquement et se limiter au parc national de Jebel Chambi et ses alentours vers le tournant du millénaire. Après une première tentative infructueuse, le nouveau projet de réintroduction est lancé. Il est le fruit d'une collaboration étroite entre deux parties officielles, à savoir la Direction Générale des Forêts Tunisiennes (DGF) et le Conseil Espagnol de Recherche Scientifique (CSIC-EEZA) et une ONG, Tunisia Wildlife Conservation Society (TWCS). Il a pour objectif final le repeuplement de la Dorsale tunisienne. Suite à 4 ans (2012-2016) de préparation, 43 (12.31) gazelles sont ramenées d'Espagne en octobre 2016 au parc national de Jebel Serj où elles ont été accueillies dans des enclos d'acclimatation. Après trois ans de multiplication, l'effectif a frôlé les 80 individus. Un premier lâcher de 33 (16.17) gazelles a été organisé en novembre 2019 après une campagne de sensibilisation dans les deux villages avoisinant le parc. Malgré le passage d'une étape à une autre, le projet doit surmonter quelques contraintes pour assurer sa réussite. Il s'agit essentiellement à garantir :

- 1- Une présence continue de spécialistes en conservation
- 2- Des fonds permanents pour la gestion
- 3- Un suivi scientifique continu des gazelles captives et libres



Présentation sur : <https://drive.wwf.tn/s/D6SGx6wcH85GbAR>

Contact M. Abdelkader Jebali
jebali2004@yahoo.fr

Une initiative régionale Ramsar pour la conservation des Zones Humides



Mme Sana Mzoughi
Experte Internationale
MedWet

Appui à l'implémentation de la Journée Mondiale des Zones Humides, Projet "L'Office Français pour la Biodiversité (OFB)"

Afin de renforcer la valorisation de la JMZH, l'OFB a identifié MedWet comme l'organisation relai sur le pourtour Méditerranéen pour accompagner les acteurs dans cette dynamique. L'OFB et MedWet ont défini 4 axes de travail pour dynamiser la JMZH :

- (1) Lancement d'un appel à projet pour soutenir les ONGs
- (2) Production de supports de communication et d'information
- (3) Déploiement du formulaire JMZH et des cartes de visualisation des animations
- (4) L'organisation ou l'appui pour des COPIL nationaux.

L'établissement du Réseau MeRSim, The Mediterranean Ramsar Site Managers Network :

MeRSim est un réseau lancé par l'Initiative pour les zones humides méditerranéennes (MedWet) (voir www.medwet.org) en faveur des gestionnaires de sites Ramsar en Méditerranée (MeRSim-Net) (voir www.medwetmanagers.net/). Il s'agit d'un réseau de membres dédié à la promotion de bonnes pratiques de gestion dans les sites Ramsar, à l'échange de connaissances et à la sensibilisation du public aux valeurs et services des zones humides. Le MeRSim offre un certain nombre de services, créant des avantages directs.

Il vise à soutenir ses membres en les aidant à atteindre leurs objectifs de conservation, à promouvoir leurs sites et à renforcer leurs capacités en matière de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides. Pour en savoir plus sur les services MeRSim, vous pouvez consulter : www.medwetmanagers.net/the-network/.

Appui à l'implémentation des Villes Accréditées Ramsar : le label Ville des Zones Humides Accréditées incite les villes qui se trouvent à proximité ou qui dépendent de zones humides et, en particulier, de zones humides d'importance internationale, mais également des zones humides ayant un statut de catégorie de conservation différent, à développer et renforcer une relation positive avec ces écosystèmes précieux, par exemple: grâce à une participation et une sensibilisation accrues du public ainsi qu'à un examen attentif des zones humides dans la planification et la prise de décisions municipales.

La candidature de Ghar El Melh à l'initiative du WWF Afrique du Nord est le fruit d'une riche collaboration entre plusieurs acteurs de la région, en particulier, la Direction Générale des Forêts (DGF) du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche de la Tunisie et avec le soutien du Secrétariat Ramsar, de l'Initiative MedWet et de la communauté locale de Ghar El Melh.

Contact Mme Sana Mzoughi:
mezoughisana7@gmail.com



La Semaine des Forêts
Tunisiennes 2020

أسبوع الغابات التونسية

Biodiversité
et conservation
des forêts



M. Hédi Issa
Président de l'AAO

Arbres et oiseaux

Notre intérêt pour la relation d'interaction, d'échange de bénéfices et d'intégration au cœur de l'écosystème entre les oiseaux et les arbres est au cœur des objectifs de l'Association. Les amateurs d'oiseaux, en particulier « préserver les oiseaux sauvages et maintenir leurs habitats » (Association Visa - 1977), considèrent que l'arbre est un habitat pour de nombreux oiseaux, leur fournissant de la nourriture, de la nidification, de l'ombre et un abri pour se cacher des prédateurs. ..., et l'oiseau rend sa beauté, au moins, en le débarrassant de nombreux insectes nuisibles, en contribuant au renouvellement de la forêt, en la rajeunissant en transportant des graines dans son bec et des excréments et en les répandant pour germer sur de grandes surfaces.

Le délit de coupe de 439 hêtres dans la forêt Ain Sallem/Commission Ain Draham, a été l'occasion de s'engager davantage sur le sujet et de constater la rareté des recherches liées aux oiseaux forestiers, tandis que les oiseaux aquatiques reçoivent la plus grande part

de suivi et d'étude grâce au recensement annuel que l'association réalise en coopération, notamment avec l'Administration Générale des Forêts.

En comparaison avec la recherche de M. Moez Al-Tawairi (MA - 2008), dans laquelle il a dénombré 78 espèces d'oiseaux dans le parc national d'Al-Faija, nous estimons que 84 espèces d'oiseaux sont liées à la forêt d'Ain Sallem, 19 d'entre elles peuvent nicher, et beaucoup d'entre elles sont des indicateurs du biome méditerranéen.

L'une de nos conclusions est la nécessité d'encourager la recherche sur les oiseaux forestiers et de coopérer à la mise en place d'un programme commun de statistiques et de suivi, dans l'espoir de soutenir les forestiers, de les motiver et de récompenser les distingués d'entre eux, et de trouver des moyens d'assurer l'implication effective de la communauté locale, en particulier des habitants de la forêt, dans le système de suivi et de protection.



© Photo: Hichem AZAF

Contact M. Hédi Issa:
hediaissa@hotmail.fr

JEUNES & BIODIVERSITÉ

Deuxième session : Session introductive sur la biodiversité
et le rôle des jeunes dans le plaidoyer pour sa conservation

Nombre de participants : 148



La Semaine des Forêts
Tunisiennes 2020

أسبوع الغابات التونسية

Biodiversité
et conservation
des forêts



Mme Yosr Nehdi

Responsable du projet

BIODEV2030 pour la Tunisie

WWF NA

INTRODUCTION SUR LA BIODIVERSITÉ, ENJEUX ET MENACES

Présentation du projet BIODEV2030

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. En 1984, Edward O. Wilson publie « Biological diversity » qui met en avant, pour la première fois, l'idée de diversité biologique.

La Convention sur la diversité biologique définit la biodiversité comme étant la « variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces, et entre les espèces ainsi que celle des écosystèmes. »

Importance de la biodiversité :

- Biodiversité et sécurité alimentaire : plus un écosystème est riche en biodiversité, plus il est productif sur le plan nutritif. La diversité des espèces contribue aussi à maintenir les qualités nutritives des sols et, donc, à assurer la pérennité de la reproduction des différentes espèces.
- Biodiversité et santé : la biodiversité favoriserait aussi les conditions d'une meilleure santé.
- Biodiversité et qualité du milieu : la biodiversité favoriserait aussi la qualité de l'air et la qualité de l'eau.

Conséquences de la disparition de la biodiversité :

- Biodiversité et sécurité alimentaire : moins il y a de biodiversité, moins les écosystèmes sont efficaces pour produire des éléments nutritifs que l'Homme peut consommer.
- Biodiversité et santé : plus un écosystème est en déclin en biodiversité, plus la diffusion des virus ou bactéries est importante.
- Biodiversité et qualité du milieu : en matière de qualité de l'eau, les plantes agissent comme des filtres, des purificateurs.

Le projet BIODEV2030 a été mis en place pour concilier biodiversité et développement. Son objectif est de contribuer, par une approche multi-acteurs, à des engagements sectoriels ambitieux pour enrayer et inverser le déclin de la biodiversité d'ici 2030 et restaurer la biodiversité d'ici 2050, à travers la mise en place d'une plateforme de discussion et d'un dialogue entre toutes les parties prenantes (publics, privés, OSC) fondé sur un diagnostic scientifique.

La mobilisation de tous pour la nature devrait faciliter la tâche des négociateurs lors de la prochaine Conférence des parties de la convention sur la diversité biologique pour la négociation d'objectifs ambitieux dont notre planète a besoin.

Contact Mme Yosr Nehdi:
ynehdi@wwfna.org



M. Mohamed Ali Ben Temessek
Point focal CDB Tunisie
Ministère des affaires locales
et de l'environnement

Le cadre national et international de la biodiversité et l'intégration des jeunes

La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) est le premier accord mondial qui couvre tous les aspects de la diversité biologique depuis les ressources génétiques jusqu'aux espèces et aux écosystèmes. C'est aussi le premier à reconnaître que la préservation de la diversité biologique est « une préoccupation commune de toute l'humanité » et constitue un volet fondamental du développement durable.

Les principaux objectifs de la CDB sont les suivants :

- Conservation de la diversité biologique (gènes, espèces, écosystèmes).
- Utilisation durable de ses éléments constitutifs.
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Au-delà de ces objectifs généraux de conservation, lors de la COP10 (Nagoya, octobre 2010) les pays ont élaboré un plan stratégique 2011-2020 comprenant une vision de la diversité biologique à l'horizon 2050 et une mission jusqu'en 2020.

Les pays signataires de la CDB s'engagent à :

- Identifier et surveiller les éléments de la biodiversité
- Créer des aires protégées et promouvoir un développement durable dans les zones adjacentes.
- Remettre en état et restaurer les écosystèmes dégradés
- Respecter, préserver et maintenir les savoirs traditionnels qui permettent une utilisation durable de la diversité biologique grâce à l'implication des populations et des communautés locales

- Prévenir l'introduction, contrôler, et éradiquer les espèces exotiques qui pourraient menacer des écosystèmes, des habitats ou des espèces.

- Réglementer les risques que présentent les organismes modifiés par la biotechnologie.

- Encourager la participation du public, particulièrement lors des études d'impact sur l'environnement des projets de développement qui menacent la diversité biologique.

- Eduquer les populations et les sensibiliser à l'importance de la diversité biologique et à la nécessité de la conserver.

- Présenter des rapports illustrant de quelle manière chaque pays remplit ses objectifs en matière de biodiversité.

Pour conclure, voici quelques recommandations sur la façon et les moyens possibles et accessibles afin d'intervenir pour la biodiversité :

Bien qu'il revienne aux gouvernements (administrations...) de jouer un rôle phare, il faut que d'autres parties de la société s'engagent activement. Ce sont les choix et les actes des individus qui vont déterminer si, oui ou non, la biodiversité sera conservée et utilisée de manière à assurer sa survie.

De nombreux projets, impliquant la participation des communautés locales à la gestion durable de la biodiversité, ont été réalisés avec succès ces dernières années, souvent avec l'appui d'ONG et d'organisations intergouvernementales.

Enfin l'ultime décideur en matière de biodiversité, c'est le simple citoyen, c'est Vous!

Africa Youth Transformational Leadership Programme



Mme Zipporah Musyoki Webola

*Coordinatrice régionale,
programme de l'éducation
pour le développement durable
WWF International*

Engagement et travail des jeunes avec le WWF en Afrique

Il est primordial d'engager les jeunes en Afrique en raison des défis suivants :

- L'Afrique fait actuellement face à une panoplie de problèmes environnementaux, notamment la surexploitation des ressources naturelles (eau, forêts, espèces sauvages menacées...)
- Les jeunes, qui représentent 70% de la population africaine, sont affectés excessivement et n'ont pas été inclus convenablement pour remédier aux problèmes socio-économiques et environnementaux de l'Afrique.
- L'explosion démographique des jeunes représente une masse critique dont l'énergie a besoin d'être exploitée afin de mener un changement transformationnel.
- Les jeunes en Afrique manquent des compétences nécessaires pour un engagement significatif envers le développement durable.
- L'espace est encore limité pour les jeunes africains dont l'engagement actif peut aboutir au changement escompté.

Présentation du « Africa Youth Transformational Leadership Programme » :

But du projet : D'ici 2025, les actions innovantes menées par des jeunes dictent les politiques et les pratiques durables qui améliorent l'intégrité et la fonctionnalité écologique des écosystèmes et de la faune, résolvent le problème du changement climatique et améliorent la nourriture, l'eau et la sécurité énergétique dans les pays cibles.

Objectifs :

- Promouvoir une politique sur l'éducation au développement durable, à la gestion durable des ressources naturelles et l'inclusion des jeunes.
- Promouvoir le renforcement des capacités techniques et de leadership fondées sur la durabilité.
- Promouvoir le développement de l'entrepreneuriat vert/durable.
- Promouvoir le développement de plateformes de réseaux de jeunes.

Résultats escomptés :

- Les politiques sur l'éducation au développement durable et la participation des jeunes dans la prise de décision relative à la conservation et la croissance verte sont adoptées.
- Une masse critique de jeunes applique ses compétences techniques et de leadership pour mener un changement transformationnel durable.
- Les jeunes en Afrique sont capables d'agir en tant qu'entrepreneurs verts et de créer, innover et développer des solutions pour des moyens de subsistance et une économie durables.
- Une coalition de réseaux panafricains de jeunes apporte des changements transformationnels pour la durabilité.

Contact Mme Zipporah Musyoki Webola:
zmusyoki@wwfafrica.org



Oliviah Tawarar

*Responsable de la Communication
Africa Youth for Nature Network*

De la passion à la nature à l'action avec les jeunes en Afrique : une jeune passionnée d'environnement nous parle de son expérience avec le réseau des jeunes en Afrique pour la nature

Le réseau « Africa Youth for Nature » a été créé en Mai 2019. Le WWF a rassemblé des jeunes africains pour rédiger un projet de déclaration de jeunes.

Les activités du réseau sont les suivantes :

- Partager la déclaration avec les différentes parties prenantes.

- Donner des formations à de petites organisations de conservations.

- Participer à des activités comme Earth Hour, Earth Day, des formations en plaidoyer organisées par Global Youth Biodiversity Network (GYBN) et Global Youth Action Team (GYAT).

- Discuter avec différents jeunes leaders et experts sur les défis auxquels ils font face et les moyens de les surmonter.

Accomplissements du réseau :

- La déclaration a été partagée avec les différentes parties prenantes (Chefs de gouvernements, secteur privé, jeunes...)
- Le réseau a été enregistré en tant qu'entité à part entière.
- Le réseau a pu engager le secteur privé.

Lutter contre le changement climatique : les défis du changement climatique en Tunisie et l'engagement des jeunes



Mme Essia Guezzi
Chargée de projet - WWF NA

«Les jeunes tunisiens, à leur tour, doivent être impliqués à tous les niveaux de la planification et la mise en œuvre au suivi de la politique climatique de la Tunisie».

Contact Mme Essia Guezzi:
eguezzi@wwfna.org

La Tunisie, comme les autres pays de la Méditerranée, fait sérieusement face aux conséquences des changements climatiques, notamment l'augmentation de la température (2°C en moyenne déjà gagnés à Kairouan selon le Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche), l'élévation du niveau de la mer (ENM) (à noter que, selon l'Atlas de la vulnérabilité élaboré par le PNUD et l'APAL, 116 130 hectares de terres sur la côte sont submersibles et 44% des côtes sont vulnérables à fortement vulnérables).

Des répercussions considérables engendrées par les changements climatiques aggravent de plus en plus la fragilité et la vulnérabilité non seulement des écosystèmes naturels mais également la capacité de résilience des populations.

Pour faire face à cette situation et afin d'amortir les impacts socio-économiques et environnementaux des changements climatiques, l'Etat tunisien est appelé à prendre des mesures sérieuses. Malheureusement, les efforts de la Tunisie restent insuffisants face aux défis.

L'engagement doit être traduit par des actions concrètes et des programmes efficaces qui prennent en considération les droits de l'Homme et l'aspect genre.

Les jeunes tunisiens, à leur tour, doivent être impliqués à tous les niveaux de la planification et la mise en œuvre au suivi de la politique climatique de la Tunisie.

La participation active dans l'élaboration des stratégies nationales (au niveau central, régional et local), le réseautage, le plaidoyer et la veille sont les éléments-clés pour réussir ce rôle.

L'amélioration du rôle des jeunes ne peut être efficace et concrète qu'à travers la participation active et l'adhésion à des programmes de renforcement de capacités, des mouvements nationaux et internationaux et des initiatives innovantes.



Journée 5

Vendredi 13 Novembre 2020

LA SEMAINE DES FORÊTS TUNISIENNES
أسبوع الغابات التونسية 2020

webinars
12 Novembre

10h30 - 12h30
Biodiversité et conservation des forêts
Facilitateur
M. Ezzeddine Taghouti

13h30 - 15h30
Jeunes & biodiversité
Session introductive pour la biodiversité et le rôle des jeunes dans le plaidoyer pour sa conservation
Facilitateur
Mme Yousr Nahdi

BIODEV 2030

zoom

Le thème qui était abordé pendant la dernière journée de la Semaine des Forêts Tunisiennes était la Recherche & Développement dans le secteur forestier. Des exemples réussis ont été donnés, notamment la formation liée à la Recherche et Développement au sein de l'ISPT, les résultats des travaux de recherche pour le développement des parcours, la lutte de l'IRA contre l'ensablement, le développement et la mise en valeur des plantations d'eucalyptus en Tunisie par l'INRGREF et l'expérience pilote de l'ICARDA sur le développement sylvo-pastoral à Zaghouan.

Nombre de participants : 107

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR FORESTIER



M. Mohamed Neffati

*Chercheur/Chef de département
IRA MEDENINE*

Bref aperçu sur les résultats de la recherche relative au développement des parcours et lutte contre l'ensablement en Tunisie Méridionale

De nombreuses raisons et facteurs ont contribué, surtout durant les dernières décennies, à une régression du couvert végétal naturel et, par voie de conséquence, à une amplification du phénomène de la désertification. L'accroissement démographique et l'importance économique accrue des produits agricoles ont, en effet, beaucoup contribué à l'expansion de l'agriculture au détriment des parcours. Il ne reste plus maintenant en Tunisie qu'environ 4 millions d'ha de parcours proprement dits dont la plupart est localisée dans la zone aride du pays. En plus, la tendance marquée pour l'appropriation des terres a poussé au partage des terrains constituant autrefois d'importants parcours collectifs. Plus grave encore, les techniques et outils mécanisés de travail du sol, souvent très mal adaptés à l'environnement des zones arides qui ne cessent de se généraliser, ont entraîné d'énormes problèmes d'érosion ainsi que la perte d'une importante proportion de la biodiversité.

En outre, l'effectif du cheptel, autrefois variant avec les conditions climatiques, est maintenant gardé constant s'il n'est pas accru d'une année à l'autre. La revégétalisation des milieux dégradés sous les effets combinés de ces facteurs doit être axée sur des solutions simples, peu coûteuses et de préférence bien connues ou, du moins, facilement acceptables par les usagers de l'espace.

Ces techniques sont diverses et varient en fonction du type de milieu et de son état de dégradation. Celles d'entre elles qui ont le plus fait preuve de réussite en zone aride tunisienne concernent des mécanismes naturels de régénération (période de repos) et de gestion adéquate (rotation, pâturage différé, limitation de charge ...).

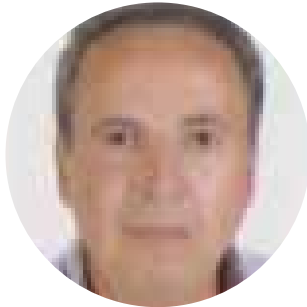
A ce propos, il convient de mentionner la contribution active de l'IRA pour le Sud, l'INRAT (Nord et centre), l'INRF, devenu l'INRGREF, en matière de recherche dans le domaine de l'amélioration pastorale et de la lutte contre la désertification ainsi que leur implication dans la formation de spécialistes dans ce domaine.

L'étude des conditions de réussite des plantations sylvo-pastorales pour quelques espèces exotiques et autochtones communément utilisées dans les régions arides a permis de montrer que la réussite de telles plantations reste tributaire du choix du matériel végétal adapté, du milieu édaphique adéquat, des techniques d'élevage des plants, des travaux d'entretien et de sauvegarde et des techniques de conduite et de gestion des plantations.

Il y a lieu, toutefois, de mentionner que quelle que soit leur efficacité technique, le succès des différentes méthodes de restauration/réhabilitation/ réaffectation ci-dessus évoquées reste tributaire de leur gestion rationnelle. De plus, une mise en valeur rationnelle du couvert végétal naturel ne pourrait être envisagée, dans une perspective de développement durable, sans tenir compte des services écosystémiques dont les plus importants consistent en un rôle de protection du milieu physique et, par conséquent, la lutte contre la désertification.



Contact M. Mohamed Neffati
mohamed.neffati@yahoo.fr



M. Larbi Khouja
Chef de département/Chercheur
INRGREF

Développement et mise valeur des plantations d'eucalyptus en Tunisie

L'exposé présente principalement les acquis de la recherche en matière de valorisation des eucalyptus durant ces 20 dernières années en rapport avec un certain nombre d'usages d'intérêt forestier et économique.

La recherche forestière a mis en place, dans les années soixante, un réseau d'arboretums répartis à travers l'ensemble du pays. Sur les 208 espèces testées, 117 appartiennent au genre Eucalyptus. Les études réalisées sur ces arboretums ont permis de mettre en évidence une forte variabilité interspécifique sur le plan adaptation au milieu, croissance et production soit en bois soit en d'autres biens en relation avec des usages d'intérêt économique (mellifère, énergétique, aromatique et médicinal...).

Valeur productive : Une étude réalisée sur 6 espèces de l'arboretum de Souiniet a montré qu'à l'âge de 40 ans, la production moyenne en volume est comprise entre 5 et 19 m³/ha/an (E bicostata).

Valeur mellifère : Les eucalyptus comptent parmi les espèces mellifères les plus recherchées de par leur diversification, leur potentiel florifère et la qualité de leur miel. Une étude réalisée sur 16 espèces d'eucalyptus a montré que la floraison (durée et abondance) varie en fonction des espèces et des années. 9 espèces ont 6 mois de floraison et plus au cours de la même année, soit en une seule vague soit en plusieurs vagues (2 à 3). Certaines espèces telles que E bicolor, E gillii, E salubris fleurissent au cours de la période creuse (automne, hiver), elles revêtent de ce fait un intérêt particulier pour les apiculteurs.

Valeur bioénergétique : Les eucalyptus offrent un combustible de bonne qualité. Le test de combustion réalisé à partir de 11 espèces a montré que le pouvoir calorifique du bois varie significativement avec l'espèce de 16 000 à 19 000 kJ/kg. Eu. astringens s'est révélée la plus énergétique.

Valeur aromatique et médicinale : L'évaluation de la richesse en HE de 8 espèces de l'arboretum de Hajeb 7 a montré des rendements très variables, compris entre 0,3 et 4,6 % (E. eremophila).

La recherche d'espèces plus performantes continue dans le cadre du Projet Tuniso-Brésilien : Développement et mise en valeur des plantations d'Eucalyptus en Tunisie, démarré de manière effective en 2017. Les parties impliquées sont : la DGF, l'Arrondissement des forêts de Bizerte et l'INRGREF, côté Tunisien et l'EMBARPA, côté Brésilien.

Le projet repose sur deux composantes principales : l'introduction de 7 espèces ayant une grande valeur productive et leur multiplication massale par bouturage herbacé.

Une première plantation expérimentale a été réalisée en mars 2019 à Mhibes. Après 1 année de plantation (mai 2020), la hauteur varie significativement avec l'espèce de 66 cm (E gomphocephala) à 140 cm (E astringens) et la survie oscille entre 49% (E. maculata) et 92% (E. camaldulensis).

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR FORESTIER



M. Mounir Louhaichi

Chef de département/Chercheur-CARDA

Les systèmes de production sylvopastoraux sont des systèmes prometteurs pour le développement. Ils peuvent surmonter multiples problèmes auxquels sont confrontés les éleveurs des régions semi-arides du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Malheureusement, ces systèmes ne cessent de se dégrader à un rythme alarmant, principalement en raison des effets combinés d'une mauvaise gestion et de l'impact négatif induits par le changement climatique. Avec le soutien de la FAO, un projet de collaboration entre la Direction Générale des Forêts (DGF) et le Centre International de Recherche Agricole dans les Zones Arides (ICARDA) a été lancé en 2017. Le principal objectif du projet est de développer un site pilote en milieu semi-aride tunisien qui sera ensuite répliqué à travers la région MENA, illustrant le développement durable des systèmes de production sylvopastoraux. Une approche multidisciplinaire participative a été adoptée avec un ensemble de technologies éprouvées et de renforcement des capacités.

Deux ans après la mise en œuvre du projet, les résultats ont été remarquables, avec une augmentation jusqu'à 10 fois de la production de biomasse et un couvert végétal de près de 100% comparé à la pratique des agriculteurs de la région (témoin). De même, l'augmentation de la richesse floristique a été considérable, avec une moyenne de 30 espèces végétales. Des avantages supplémentaires notables ont été enregistrés, notamment la réduction de l'érosion des sols, l'amélioration de la qualité des sols, le renforcement des capacités des partenaires ainsi que l'augmentation globale des moyens de subsistance des agriculteurs. Ces résultats sont d'autant plus intéressants mais la quantification de ces derniers nécessiterait un suivi plus étroit et plus long (3-5 ans).



Contact M. Mounir Louhaichi
m.louhaichi@cgiar.org

Conclusion

La première édition de la Semaine des Forêts Tunisiennes a rassemblé 918 participants de tous âges, secteurs d'activité, organisations... Une passion commune les a réunis : leur engagement envers la nature et sa conservation. Tout au long de la semaine, les participants ont pu échanger des idées et bonnes pratiques, bénéficier d'ateliers, de formations, d'interventions enrichissantes mais aussi d'un élargissement de leur réseau de connaissances.

La Semaine des Forêts Tunisiennes représente une occasion de nourrir l'esprit de collaboration entre les différentes institutions tunisiennes. L'événement a également permis de créer une communauté engagée et avide de nouvelles connaissances. C'est pour cela que nous comptons perpétuer la tradition en organisant, chaque année, une nouvelle édition de la Semaine des Forêts Tunisiennes à l'occasion de la fête nationale de l'arbre.

Nos remerciements vont à tous les intervenants qui n'ont pas hésité à partager leur savoir, mais également aux participants qui ont répondu présent à cette édition afin d'enrichir les débats.

Rapport digital « WWF Tunisie »

Événement Semaine des Forêts Tunisiennes 2020

Nombre des publications sur Facebook : 14

Nombre des publications sur Instagram : 8

Nombre des publications sur Twitter : 14



.Les personnes touchées (Reach) : 31.982

.Les interactions : Nombre des partages, nombre des j'aimes, nombre des commentaires. 3123



.Les personnes Touchées (Reach) : 4945

.Les interactions : Nombre des partages, nombre des j'aimes, nombre des commentaires. 269



Les personnes touchées (Reach) : 3842

Les interactions : Nombre des partages, nombre des j'aimes, nombre des commentaires: 116

Total Reach : 40.769 personnes touchées

Total Engagement : 3508 personnes engagées

Statistique de la page de l'événement: « Semaine des forêts Tunisiennes 2020 »

Personnes touchées : 213.000

Nombre des vues de la page d'événement : 3.600 vues



To stop the degradation of the planet's natural environment and to build a future in which humans live in harmony with nature.

الصندوق العالمي للطبيعة بتونس